PROJET DE BASSIN
Piscine d'Annonay

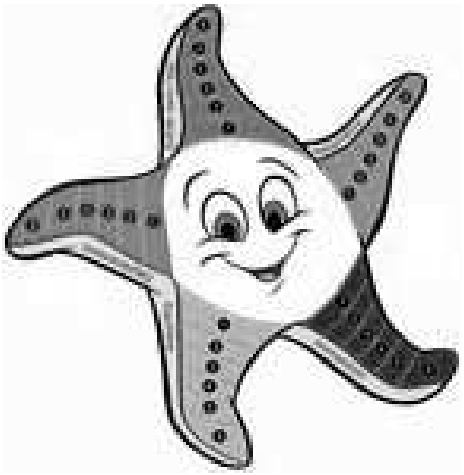

Sommaire

Les attentes de l'école :

- Ce que disent les programmes scolaires.
- Enjeux de formation : intérêt qu'on les élèves à pratiquer la natation.
- Une proposition de progression : à différent niveaux, ce que l'élève doit être capable de faire

La piscine d'Annonay

- Le POSS
- Le plan du bassin
- Protocole d'accueil des écoles primaires (et grande section)

Le dispositif

- Organisation des séances
- Fiche d'évaluation diagnostique
- Les groupes
- Organisation des bassins
- Les parcours (descriptifs pour A, B et C)
- Vers un élève qui construit de façon autonome son projet d'action :

- Ma fiche d'évaluation (l'étoile de mer + indicateurs observables simples)
- Mode d'emploi

Annexe 1 : descriptif des aménagements de bassin possibles

Les attentes de l'école …

Ce que disent les programmes scolaires

REF : CIRCULAIRE N°2004-139 DU 13-7-2004 ; BO HS N°3 du 19-06-2008.

Projet pédagogique

« Les activités aquatiques et la natation contribuent à l'éducation globale de l'enfant et visent à lui faire acquérir des compétences spécifiques, définies par les nouveaux programmes, qui seront ensuite approfondies au collège…
Les enseignements seront organisés, comme prévu par les programmes, en modules et, en fin d'école élémentaire, les élèves devront avoir acquis les savoir-faire correspondant aux compétences attendues, définies par les programmes, consistant à parcourir environ 15 m en eau profonde, sans brassière et sans appui. Pour atteindre ces compétences, il convient de prévoir, aux cycles 2 et 3, vingt-quatre à trente (24 à 30) séances, en deux ou trois modules, auxquelles peut s'ajouter, lorsque les conditions le permettent, un module supplémentaire de 12 séances au cycle 3 pour conforter les apprentissages.
Toutefois, lorsque les conditions locales permettent d'aller au-delà, on visera pour les élèves ayant atteint ces compétences du cycle 3, le niveau d'autonomie caractérisant le "savoir-nager" tel qu'il est défini dans les programmes d'enseignement du collège. »

« La natation occupe un module d'au moins douze séances chaque année, chaque fois que les équipements le permettent ».

Planning piscine

« La fréquence et la durée des séances sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un module ou d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil au-dessous duquel on ne peut descendre, chaque séance devant correspondre à une durée optimale, à l'école, d'environ 30 à 35 minutes de pratique effective dans l'eau…
Compte tenu de ces paramètres, une planification rigoureuse est nécessaire afin que les équipements locaux profitent au maximum d'élèves dans les meilleures conditions.
C'est par la concertation de tous les acteurs amenés à collaborer que passe cette régulation locale. Il est souhaitable que cette concertation ait lieu en présence du gestionnaire de la piscine qui établit le planning de fréquentation de l'ensemble des utilisateurs. »

POSS

« - les modalités de travail, associant le plus souvent deux élèves afin que chacun porte attention à son partenaire ;
- le balisage des espaces de travail de chaque groupe ;
- les entrées et les sorties ordonnées du bassin ;
- le déplacement sur les plages et dans les espaces de circulation. »

Enjeux de formation : intérêt qu'ont les élèves à pratiquer la natation

Compétences visées

« Adapter ses déplacements à différents types d'environnement »
« Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) »

Il s'agit au-delà de réaliser puis d'affiner des actions plus complexes que celles de la vie quotidienne remettant en cause équilibre, respiration et propulsion,
d'appréhender dans la réalisation de ces actions, les notions de déplacement, de durée, de vitesse,
d'agir en fonction d'un risque reconnu et apprécié, de la difficulté de la tâche,
de participer à des activités collectives en y tenant des rôles différents et en respectant des règles communes,

… dans le milieu aquatique.

Acquisitions visées
(BO HS N°3 du 19-06-2008)

Fin de CE1 : « se déplacer sur une quinzaine de mètres ».
Fin de CM2 : « de déplacer sur une trentaine de mètres ».

Le savoir nager :
« Un plongeon suivi d'un parcours de 50m de nage, en grande profondeur, sans reprise d'appui, déplacements effectués alternativement en position dorsale et ventrale suivi d'un maintien sur place de 10 secondes et de la recherche d'un objet immergé à 2 m de profondeur environ ». (BO 32 du 9/09/2004)

« Parcours de capacités, composé de 5 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin :
• sauter en grande profondeur,
• revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant,
• nager 20 mètres : 10 mètres sur le ventre et 10 mètres sur le dos,
• réaliser un surplace de 10 secondes,
• s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant. »

Programmes collèges 2008

EPS1 PROGRESSION

Inspection Académique de l'Ardèche, 2009

COMPETENCES VISEES : « adapter ses déplacements à différents types d'environnement » (cycle 2 et 3)
« réaliser une performance mesurée » (cycle 3)

ACTIVITE SUPPORT : **NATATION**

<table>
<tr><td>Maternelle</td><td colspan="2">Voir Grande Section (GS), cycle 2.</td></tr>
<tr><td rowspan="3">CYCLE 2
(GS)-CP-CE1

Compétence attendue (2x10h)*:

conduire un déplacement (env. 15m) dans un milieu aquatique aménagé (de profondeur supérieure à sa taille) en acceptant de s'immerger, en respectant les règles de sécurité.</td><td colspan="2">Connaissances
Les règles à respecter à la piscine (autour du bassin, dans l'eau), relative à sécurité : ne pas courir sur les plages, ne pas pousser un camarade dans l'eau, ne pas faire couler, ne pas plonger dans le petit bassin, ne pas crier ; et la l'hygiène : douches.
Le <u>corps flotte</u> et mieux encore <u>en position allongée.</u></td></tr>
<tr><td colspan="2">Capacités
Saute seul sans matériel, profondeur 1m30, sans se pincer le nez.
Reste quelques secondes sous l'eau en soufflant légèrement.
Ramasse un objet choisi, départ sauté ou dans l'eau, profondeur 1m30.
Réalise l'étoile de mer ventrale et dorsale sans matériel.
Réalise un déplacement ventral et dorsal de 15m.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Attitudes
Contrôle ses émotions : accepte l'incertitude liée au milieu (<u>immersion</u>).
Fait confiance à l'autre et en lui même.
Agit selon les règles énoncées.
Aide ses partenaires à se repérer.</td></tr>
<tr><td></td><td>NIVEAU 1 (10h)</td><td>NIVEAU 2 (10h)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">CYCLE 3
CE2-CM1-CM2

Compétence attendue (2x10h)* :

conduire un déplacement (env. 30m) en enchainant des actions combinées* sans s'essouffler, où les appuis mains sont optimisés.

* s'équilibrer pour se déplacer en adaptant sa respiration.</td><td>Connaissances
Décrit ses actions.
Reconnaît la difficulté dans la tâche.
« j'utilise <u>les bras comme moteur</u> principal »</td><td>Utilise la démarche d'investigation :
« si … alors … »
Se fixe des objectifs simples à atteindre.</td></tr>
<tr><td>Capacités
Saute seul, prof. supérieure à 1m90.
Respire de face rythmée et coordonnée (« souffle longtemps sur le trajet moteur des bras et inspire vite sur le retour »).
Va chercher seul un mannequin, prof 1m90.
Reste sur place, tourne.
Déplacement en nage codifiée, 15m.</td><td>Plongeon sans matériel.
Respire de coté, à 2 temps, bilatérale rythmée et coordonnée.
Plongeon canard et touche le sol à la plus grande profondeur possible.
Roulade avant, arrière, vrille.
Déplacement en nage codifiée, 30m.

La combinaison des ces actions est à inciter.
Met en relation l'action et le résultat de l'action.</td></tr>
<tr><td>Attitudes
Investit l'espace aquatique de manière autonome.</td><td>Anticipe sur « l'accident ».
Est à l'écoute des autres, et renseigne sur des critères simples.
Répète, s'exerce.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Lien avec le socle commun : Compétences 1, 3, 6 et 7</td></tr>
</table>

***effectives**

Les acquisitions visées en termes de « connaissance, capacité et attitude » dépendent des acquisitions antérieures.
Par exemple, ce qui est attendu en fin de cycle 3 (niveau 2), dépend de ce qui est acquis en niveau 1.
Cet essai n'a pas de valeur institutionnelle, il peut être considéré comme outil de travail à réajuster au regard de sa classe.

Les connaissances renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques, sur sa propre activité ou celle d'autrui. Il s'agit principalement de règles, de principes, de repères.
Les capacités renvoient à la mise en œuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation des ressources pour agir. Il s'agit principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire.
Les attitudes renvoient à l'engagement et aux comportements que l'élève doit avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement et sont sous-tendues par des valeurs qu'il convient d'acquérir et d'installer. »

La piscine d'Annonay …

Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS)

Texte de référence :
L'arrêté du 16 juin 1998, complété par le décret du 03 septembre 1993 fait obligation pour les établissements sportifs de disposer d'un tableau d'organisation des secours.

C'est un document essentiel de la sécurité active.

1. **Présentation de la piscine.**

La piscine comprend : 1 bassin de 25m x 15m (profondeur de 1.80m x 3.60m)
1 bassin de 15m x 12.50m (profondeur de 1.40m jusqu'aux marches d'escaliers).
1 pataugeoire en forme de haricot, qui n'est pas utilisée, sauf si un des deux autres bassins est inoccupé.

Température de l'eau : 27° à 28°

2. **Le Personnel de la piscine.**

9 maîtres nageurs sauveteur (dont 2 chefs de bassin)
3 agents techniques
6 agents d'accueils
1 chef d'établissement

Pendant les séances des écoles primaires et maternelles, cinq MNS sont présents sur le bord des bassins (2 en surveillance et 3 pour l'enseignement).

3. **Accueil des classes**.

La piscine accueille jusqu'à 3 classes simultanément, sur des séances de 45'. Les classes primaires et maternelles fréquentent l'établissement entre 9h00 et 11h15 le matin, et 13h30 et 16h15 l'après-midi, déshabillage et rhabillage compris.
Les élèves utilisent les vestiaires collectifs mis à leur disposition, et les cabines de déshabillage si besoin.
Chaque enseignant doit donner obligatoirement le nombre d'élèves présents, de sa classe, aux MNS de surveillance, en arrivant sur les bassins.
Les élèves dispensés, et présents sur le bord des bassins, sont sous la responsabilité de leur maître. Ils doivent participer aux séances à travers l'observation de leurs camarades ou la prise de notes. Ils sont considérés comme étant présents dans le groupe dont ils font habituellement partis. Leur nombre ne doit pas excéder un élève par groupe de niveau. Au-delà, les élèves dispensés devront rester à l'école.

4. **les mesures d'hygiène**

- passage sous la douche obligatoire à l'arrivée et au retour
- pas de baignade si on est porteur de plaies infectieuses
- le port de chaussons spéciaux est obligatoire si on a une verrue plantaire
- le bonnet de bain est recommandé, surtout pour les chevelures abondantes

5. **les mesures de sécurité**

- ne pas courir sur les plages
- ne pas pousser un camarade dans l'eau
- ne pas faire couler
- ne pas plonger dans le petit bassin (risque de blessure grave à la colonne vertébrale)
- ne pas crier (cela résonne)

6. **Intervention en cas d'accident**

- Les MNS mettent en place les procédures de secours
- L'évacuation des bassins est immédiate
- Les élèves regagnent dans le calme les vestiaires avec leurs enseignants

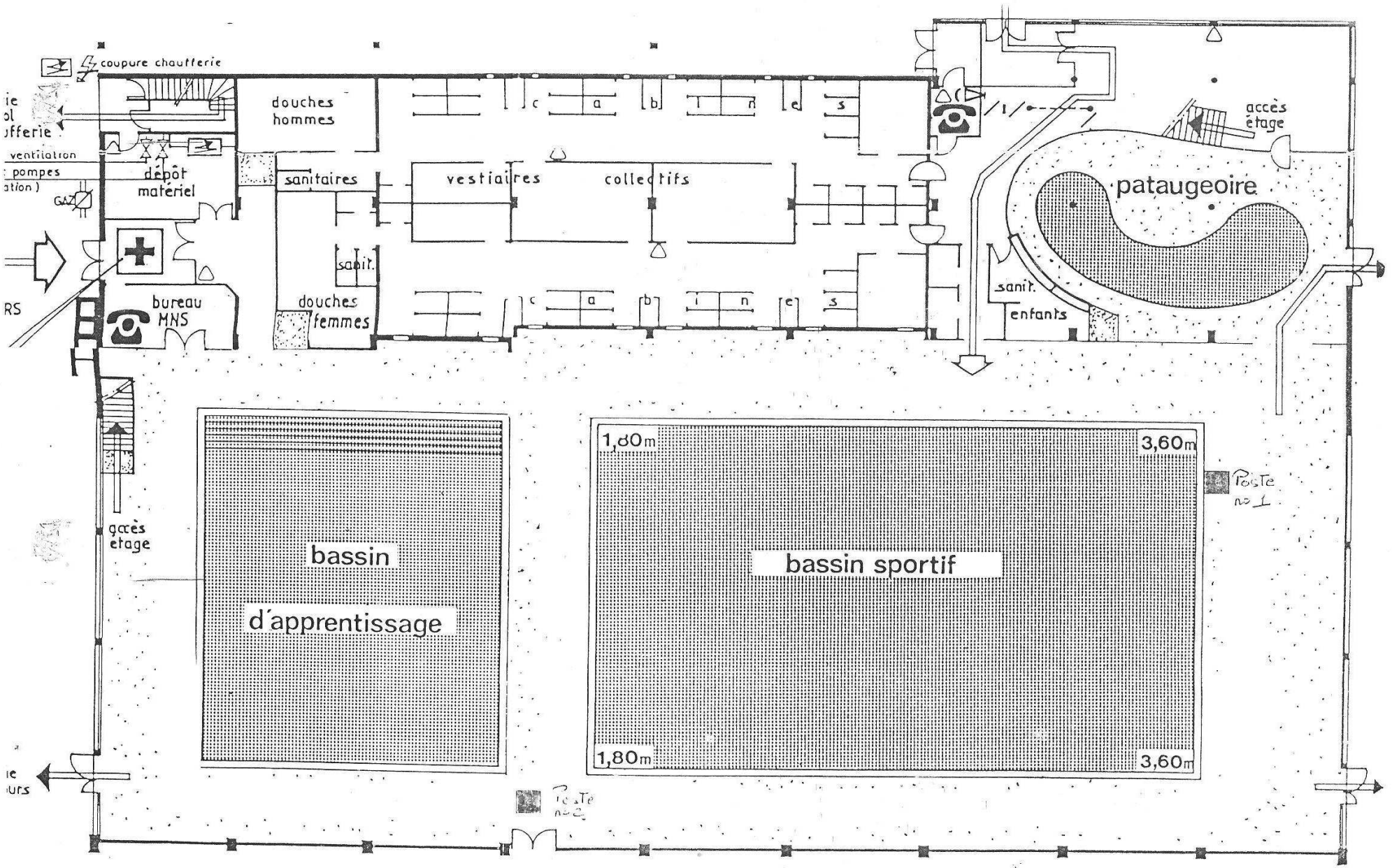
coupure chaufferie
douches hommes
vestiaires collectifs
sanitaires
dépôt matériel
bureau MNS
douches femmes
sanit.
accès étage
pataugeoire
sanit. enfants
accès étage
bassin d'apprentissage
bassin sportif
1,80m
3,60m
1,80m
3,60m
Poste n° 1
Poste n° 2

Protocole d'accueil des écoles primaires (et grande section)

Pour l'année scolaire, la planification des écoles primaires et maternelles s'effectue en juin, lors d'une réunion avec les directeurs des établissements des communes adhérentes à la COCOBA (écoles prioritaires).
Jusqu'à présent, pour les classes d'Annonay, l'année était divisée en deux cycles de 17 séances chacun (cycle de septembre à fin janvier, et cycle de février à fin juin).
Dorénavant, l'année scolaire est répartie en trois cycles de 10 ou 11 séances chacun, pour toutes les classes des écoles du territoire de la Communauté de communes du bassin Annonéen, ainsi que celles extérieures à la COCOBA.

Chaque établissement concerné reçoit, avant la rentrée, les plannings qui les concernent, ainsi que des imprimés qui doivent être complétés soigneusement, et rendus dès le début du cycle :

- une fiche administrative remplie par le chef d'établissement (importante pour les transports et la répartition des vestiaires).
- Une fiche remplie par chaque enseignant, comportant la liste nominative des élèves de sa classe, le nom et la qualité de chaque intervenant agrée, ainsi que la liste des élèves de chaque groupe attribuée à ces intervenants.
- Le POSS (plan d'organisation de la sécurité et des secours)
- La liste du matériel ancien ou nouveau
- Une fiche de soin
- Un formulaire remplie par le MNS qui indique les noms et le nombre d'élèves dont il a la charge pendant chaque séance. Cette fiche/groupe/classe « groupe décloisonnée », mentionne les dates et le nombre de séances prévues, et tout changement dans la composition du groupe doit être pris en compte. Elle indique également le temps consacré à chaque période de la séance.

ASPECTS REGLEMENTAIRES

Taux d'encadrement pour l'enseignement

- En maternelle : L'enseignant(e) de la classe + 2 adultes agrées (MNS ou parent)
- En élémentaire : L'enseignant(e) de la classe + 1 adulte agrée (le MNS)

Taux d'encadrement pour la surveillance : 1 MNS par bassin (la pataugeoire est considérée comme un bassin à part entière, et ne peut donc être utilisée, sauf si un des deux autres bassins est évacué).

Dans le cadre scolaire (primaire et maternelle), la piscine accueil trois classes par créneau. Il y a toujours 2 MNS en surveillance et 3 MNS qui enseignent.

Les ATSEM

Ils (elles) peuvent accompagner les enfants, mais ne peuvent pas compter dans le taux d'encadrement, ni participer à l'enseignement de la natation.

Les AVS

Ils (elles) s'occupent de l'enfant dont ils (elles) ont la charge, mais ne comptent pas dans le taux d'encadrement.

Les remplaçants
Un enseignant remplaçant doit s'assurer de connaître suffisamment les élèves de la classe pour assurer la continuité des enseignements en natation.

Organisation et déroulement des séances

Pour aller à la piscine, il me faut :

- Un maillot de bain (le bermuda est interdit pour les garçons)
- Une serviette, si possible marquée à mon nom
- Un bonnet (surtout pour les cheveux longs)
- Les lunettes sont autorisées (le masque interdit)
- Le jour de la piscine, je laisse mes bijoux, ma montre à la maison

Le hall d'entrée : accompagné de leur maître, les élèves entrent dans le hall de l'établissement, sans bruit, et se présentent en ordre devant l'entrée des vestiaires. Au signal de l'agent de service, ils gagnent le vestiaire qui leur est habituellement attribué, se déshabillent rapidement, rangent leurs vêtements correctement (ex : les chaussettes dans les chaussures, les sous-vêtements dans le sac, le reste sur les portemanteaux, et déposent leur serviette dans la panière prévue à cet effet.

Les douches et l'accès aux plages : lorsque tout le monde est prêt, accompagnés de leur maître, les élèves, après être passés par les toilettes, et avoir pris la douche, se rendent dans l'espace d'attente délimité par des barrières sur la plage. Le maître indique au MNS de service, le nombre d'élèves de sa classe, présents à la piscine.

La séance : dès que les classes précédentes sont sorties des bassins, les MNS chargés de l'enseignement viennent faire l'appel des élèves composant leur groupe. Ils notent les présents et les absents.
Remarque : si des élèves dispensés sont venus à la piscine, ils sont comptés comme étant présents dans leur groupe, et doivent participer activement à la séance (en observation par exemple…), à condition qu'ils ne soient pas trop nombreux. Dans ce cas, ils doivent demeurer à l'école. Si des élèves dispensés, habillés et en nombre sont présents sur le bord des bassins, c'est le maître de la classe qui est entièrement responsable de ces élèves.

Lorsque la séance prévoie un moment de « jeux » (réinvestissement), les élèves restent sous la responsabilité et le regard de l'enseignant (MNS, parent, professeur des écoles) dont ils dépendaient durant la séance.

A la fin de la séance, au coup de sifflet du MNS de surveillance, les élèves sortent des bassins, se mettent en rang dans la zone prévue, sous la responsabilité de leur maître, regagnent leur vestiaire après être passés sous la douche. Ils se sèchent énergiquement, se rhabillent, vérifient de ne rien avoir oublié, et viennent s'asseoir dans le hall d'entrée, où ils peuvent goûter en attendant l'heure de reprendre le car.

Le dispositif …

Organisation des séances

1ère Séance : Evaluation diagnostique

Test niveau 1 : échec => Groupe 1
Réussite => Test niveau 2

Test niveau 2 : échec => Test niveau 1 ou groupe 2
Réussite => Test niveau 3

Test niveau 3 : échec => Test niveau 2 ou groupe 3
Réussite => Test niveau 4

Test niveau 4 : échec => Test niveau 3 ou groupe 4
Réussite => Test niveau 5

Test niveau 5 : échec => Test niveau 4 ou groupe 5
Réussite => Test niveau 6

Séances 2 à 5 : Travail par groupe

Séance 6 : Evaluation intermédiaire (changement de groupe pour une pédagogie personnalisé)

Séance 7 à 10 : Travail par groupe

Séance 11 : Evaluation finale

L'élève changera de groupe quand il aura réussi les 5 éléments du même niveau.

FICHE D'EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Date : Classe : Ecole : Enseignant :

Nom Prénom	**Entrée dans l'eau**	**Respiration**	**Immersion**	**Equilibre**	**Déplacement**	***Niveau***

Les groupes

Groupe 1 :

Travail sur les parcours A (1/4 du bassin d'apprentissage côté marches) et dans l'espace ateliers libres (1/4 du bassin d'apprentissage) à 1,30m de profondeur.

Groupe 2 :

Travail sur le parcours B (moitié du bassin d'apprentissage côté marches) à 1,30m de profondeur et dans l'espace ateliers libres (1/4 du bassin d'apprentissage) à 1,30m de profondeur.

Groupe 3 :

Idem groupe 2 en alternance (plus espace libre bassin sportif).

Groupe 4 :

Travail sur le parcours C (moitié du bassin sportif en longueur sur 4 lignes en largeur) et dans l'espace ateliers libres (moitié du bassin sportif en longueur sur 2 lignes ou 1/2 bassin sportif en longueur sur 4 lignes) déterminé par la séance du niveau 6.

Groupe 5 :

Idem groupe 4 en alternance.

Groupe 6 :

Travail sur 2 lignes du bassin sportif (initiation natation et sauvetage) ou sur 1/2 du bassin sportif en largeur côté 2,60m (initiation plongeon) natation synchronisée et water-polo.

Organisation des bassins proposeé*

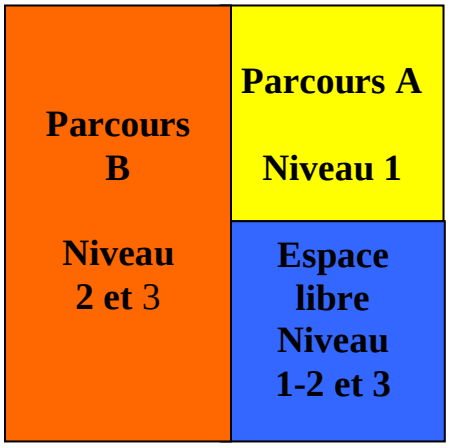

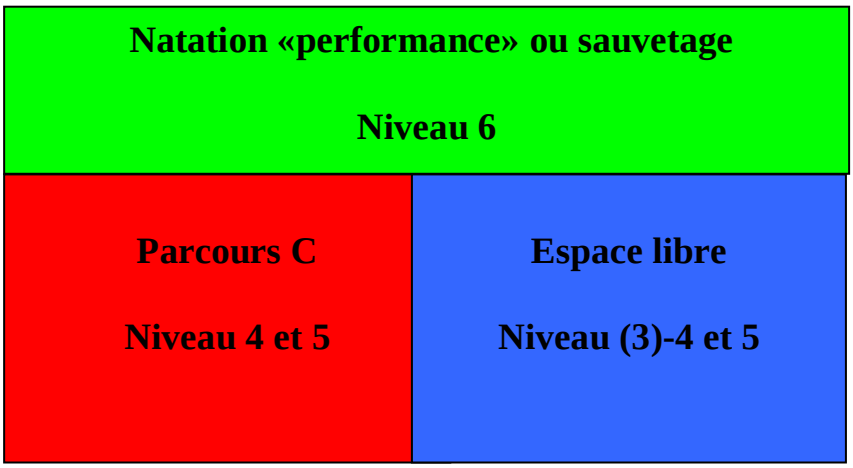

Avec la possibilité en milieu de cycle :

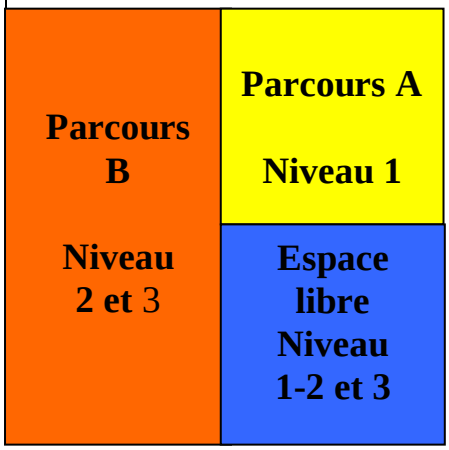

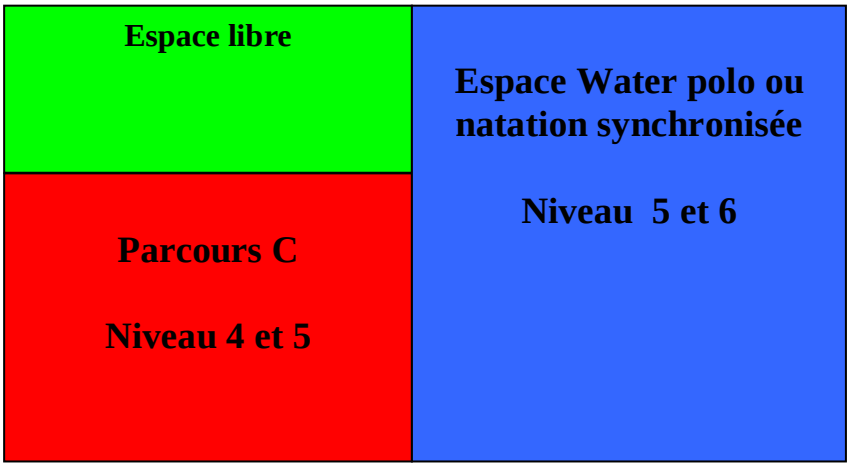

Les parcours (descriptifs proposés pour A, B et C)*

Voir annexe 1

**cette organisation peut évoluer en fonction des situations proposées.*

Ma fiche d'évaluation	Ecole :

Nom : **Classe :**

Prénom :

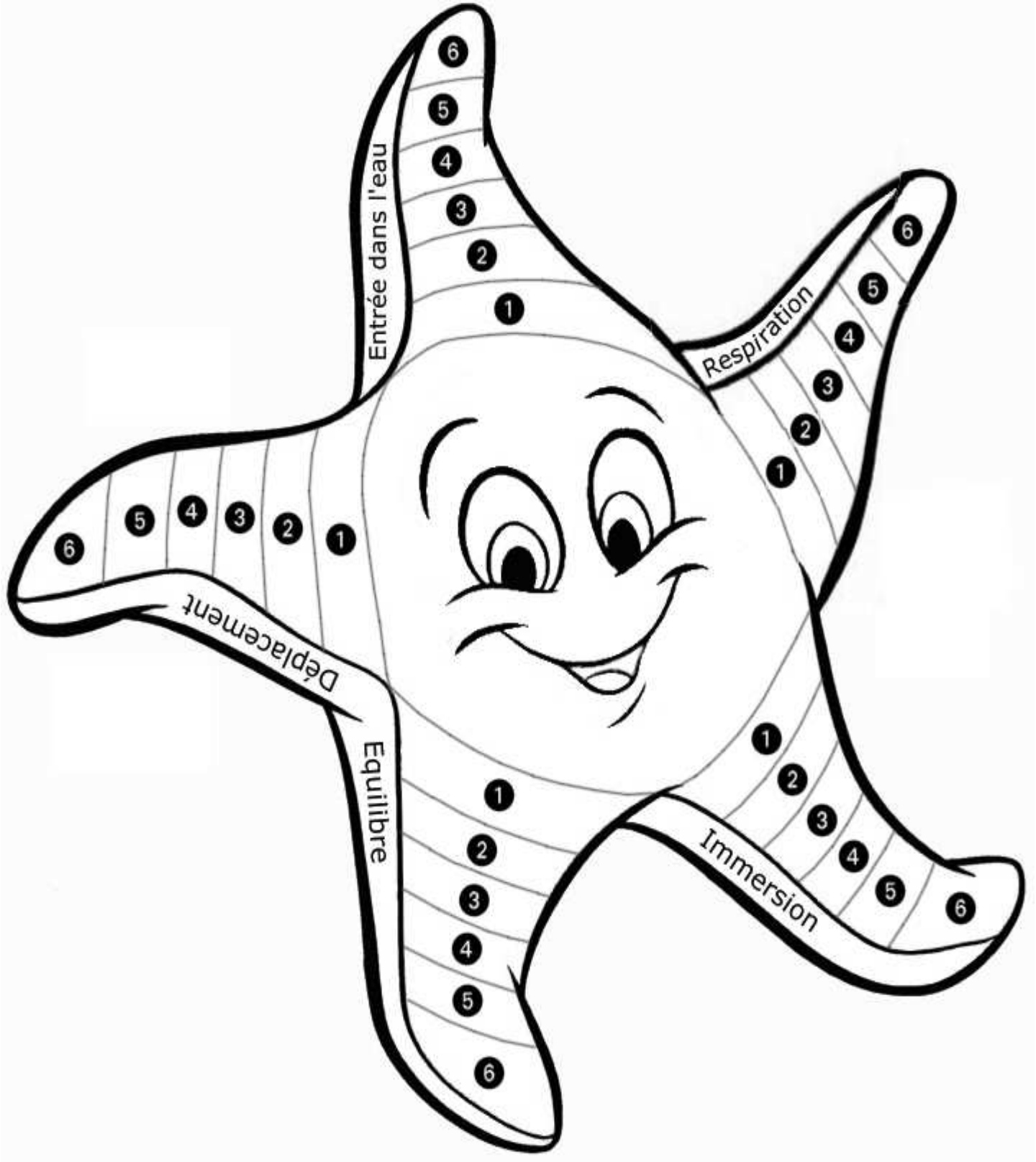

Indicateurs observables simples

Niveaux	Entrée dans l'eau	Respiration	Immersion	Equilibre	Déplacement
1	Saut seul, là où l'enfant a pied	Souffler dans l'eau	Ramasser un objet, là où l'enfant a pied en immersion totale	Etoile de mer ventrale avec matériel	Glissée ventrale avec matériel
2	Saut seul avec aide ou matériel dans une profondeur de 1,30m	Rester 5 à 10 secondes en apnée	Ramasser un objet dans une profondeur de 1,30m avec aide (perche, nessie,…)	Etoile de mer ventrale sans matériel et dorsale avec matériel	Se déplacer 5m en nage ventrale, glissée dorsale dos avec matériel
3	Saut seul sans matériel dans une profondeur de 1,30	Respiration de face. Inspiration puis expiration subaquatique	Ramasser seul un objet dans une profondeur de 1,30m, départ sauté ou dans l'eau	Enchaînement d'étoiles de mer dorsales et ventrales sans matériel	Déplacement dorsal et ventral de 10m dans une profondeur de1,30m, sans matériel
4	Saut seul sans matériel dans une profondeur de 1,90m et 3,60m	Respiration de face, rythme et coordination	Aller chercher seul un mannequin dans une profondeur de 1,90m départ sauté ou dans l'eau	Rester sur place, tourner	Nages alternatives et simultanées coordination bras, jambes et respiration
5	Plongeon sans matériel dans une profondeur de 3,60m	Respiration de côté à 2 temps, bilatérale, rythme et coordination	Plongeon canard, toucher le sol à la plus grande profondeur possible	Roulade avant arrière, vrille	Nages : dos, crawl, brasse coordination bras, jambes et respiration
6	Initiation plongeon (avant, arrière, côté,…, départ de différentes hauteurs chutes, sauts,…)	Initiation water-polo (tournoi scolaire)	Initiation sauvetage (aller chercher 1 mannequin et le transporter 25m)	Initiation natation synchronisée (petit ballet)	Initiation natation (nager le plus longtemps possible et/ou100m 4 nages en 3'20'')

Mode d'emploi

1 – j'inscris mon nom, mon prénom, ma classe et le nom de mon école.

2 – je colorie le visage de l'étoile de mer comme j'en ai envie.

3 – A chaque fois que je réussis à passer un niveau à la piscine, je colorie progressivement les branches de l'étoile de mer : il y en a 6.

En orange pour les entrés dans l'eau,

En rouge pour les immersions,

En jaune pour les équilibres,

En vert pour la respiration,

En bleu pour les déplacements.

4 - en classe, je fais le bilan de ce que j'ai réussi et je propose à mon professeur, mes objectifs pour la séance suivante.